

Plurilinguisme contact de langues et diglossie:

1. Toute situation linguistique est une situation de plurilinguisme (ou situation de plurilingue), c'est-à-dire que les locuteurs sont (affirmation) ou peuvent (probabilité, possibilité) être plurilingues. C'est donc une situation où existent plusieurs langues ou variétés de langues.
2. Il faut savoir qu'on peut trouver des locuteurs monolingues (ou unilingues) dans un pays plurilingue.

Monolingue : qqn qui maîtrise une seule langue.

Bilingue : qqn qui maîtrise 02 langues.

Trilingue : qqn qui maîtrise 03 langues.

Par exemple : l'Algérie est un pays plurilingue où on peut trouver des locuteurs monolingues. Il s'agit de personnes âgées jamais scolarisées, ou de petits enfants en bas âge qui n'ont pas encore été scolarisés et qui n'ont pas de contacts avec d'autres groupes sociaux parlant d'autres langues (enfants kabyles). Mais il y a de moins en moins de locuteurs monolingues grâce à ce qu'on appelle « les passeurs de langue » : l'école, les médias (télé, réseaux sociaux, presse), mais aussi par le fait qu'il y a de plus en plus de contacts entre les différentes régions et donc entre les différentes communautés linguistiques.

3. Dans un pays plurilingue, il y a des langues territorialisées (attestées depuis longtemps sur le territoire, exemple : le berbère en Algérie) ; et il y a les langues dé-territorialisées (langues de la migration, exemple : l'arabe dialectal en France).

4. Dans toute situation de plurilinguisme, les langues en présence sont en contact. Cela engendre des phénomènes comme l'emprunt ou l'alternance codique. Par exemple, le contact entre le français et l'arabe dialectal en France est à l'origine de la présence de beaucoup de mots arabes dans le français utilisé actuellement en France (wech, inchallah, wallah, toubib, mahboul, bled, chouya, etc.). Pour ce qui est de l'alternance codique, il s'agit d'alterner deux codes linguistiques (deux langues ou variétés de langues) dans la même phrase ou la même discussion. Par exemple, certains francophones en Algérie alternent le français et l'arabe algérien.

5. Le concept de *diglossie* a été proposé la première fois par le sociolinguiste américain Charles Ferguson. Celui-ci a travaillé sur la situation linguistique de la Grèce, celle des pays où on parle créole (pays créophones) ainsi que sur la situation des pays arabophones. Selon Ferguson, on a dans certains pays une

situation de bilinguisme particulière. Dans ces pays, il y a deux variétés d'une même langue (parenté génétique).

6. Ces deux variétés ont dans la communication sociale deux fonctions différentes. La première variété « A » est utilisée dans des situations de communication formelle (l'écrit, l'enseignement, les médias, le discours politique, la littérature, etc.). Ferguson appelle cette variété « variété haute ou prestigieuse ». La deuxième variété « B » est utilisée dans des situations de communication non-formelles (Communication quotidienne dans la rue, en famille, entre amis, etc.) C'est la variété basse ou non-prestigieuse.

7. Par exemple, dans les pays arabophones, il existe, selon Ferguson, la variété haute (al fousha) réservée aux situations formelles et la variété basse réservée aux situations informelles (derdja). Il s'agit de deux variétés d'une même langue mais qui ont des fonctions différentes.

8. Le modèle de Ferguson a été critiqué plus tard par des sociolinguistes qui considèrent que les situations de diglossie ne sont pas stables. Par exemple, la diglossie arabe (fousha et derja) n'est pas stable car le locuteur peut passer d'une variété à l'autre dans la même situation. On passe de façon continue de A à B. On peut remarquer cela dans les pratiques langagières des locuteurs dans les situations formelles (médias, enseignement, discours politique, religion, etc.). C'est pourquoi d'autres linguistes préfèrent parler de « continuum » plutôt que de « diglossie ». Il y a une circulation entre les variétés sans qu'il y ait de frontières.